intrasense

Reveal the in visible.Save lives

Rapport semestriel

Pour le semestre clos le 30 juin 2023

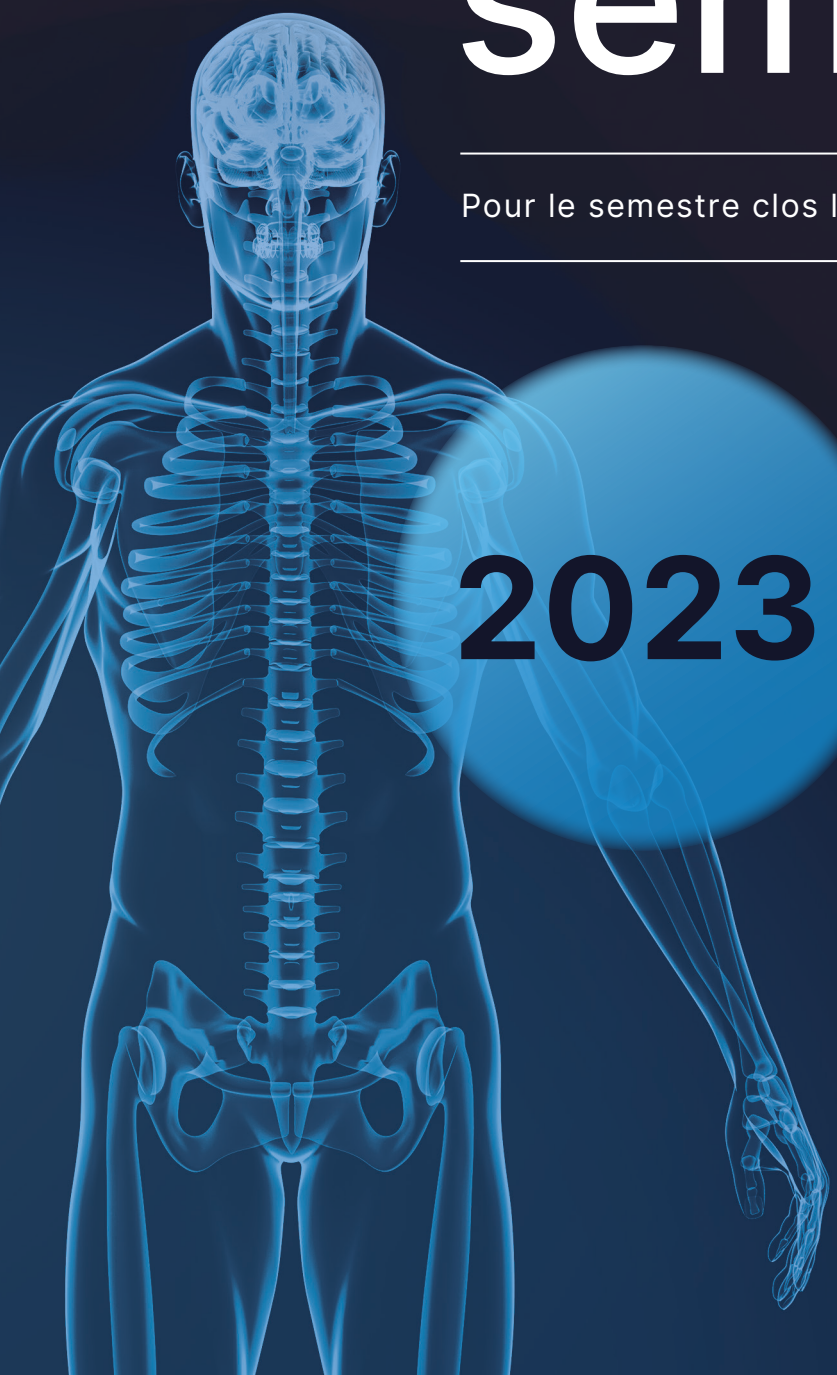

2023

intrasense.fr

SOMMAIRE

03 Intrasense, une medtech française innovante, actrice mondiale de l'imagerie médicale

04 Le mot du Directeur général

05 Gouvernance

07 Chiffres clés semestriels

intrasense

Une medtech française innovante, actrice mondiale de l'imagerie médicale

Une expertise technologique au service du patient

Expert français de l'imagerie médicale depuis 2004, **Intrasense développe et commercialise des plateformes logicielles facilitant le diagnostic, la prise de décision et le suivi thérapeutique**. Créateur d'applications cliniques expertes enrichies d'intelligence artificielle, nos dispositifs médicaux uniques ont été déployés dans plus de 1 200 établissements de santé, répartis dans 40 pays.

Intrasense, dont le siège est basé à Montpellier, est composé d'une **équipe de 70 passionnés, combinant expertises en informatique, ingénierie, mathématiques et santé** autour d'un projet commun, au service de la santé. Intrasense s'engage à fournir à ses partenaires et aux professionnels de santé du monde entier les solutions de visualisation avancée et de détection les plus expertes, afin d'améliorer la qualité des soins au patient.

Un développement collaboratif avec les médecins pour sauver des vies

Fort de son expertise clinique et de la richesse fonctionnelle d'applications reconnues, **Intrasense associe le meilleur de la technologie à une collaboration étroite avec les professionnels de santé**, pour concevoir les outils d'analyse les plus pertinents et sécurisés.

Les innovations et nouvelles fonctionnalités apportées aux solutions d'Intrasense sont le fruit de ce travail commun avec les médecins, grâce à une analyse pointue et précise des méthodes de travail et besoins du corps médical. Œuvrant dans une culture de l'agilité, **Intrasense soutient l'expansion d'une médecine de précision au service des patients et des professionnels de santé**.

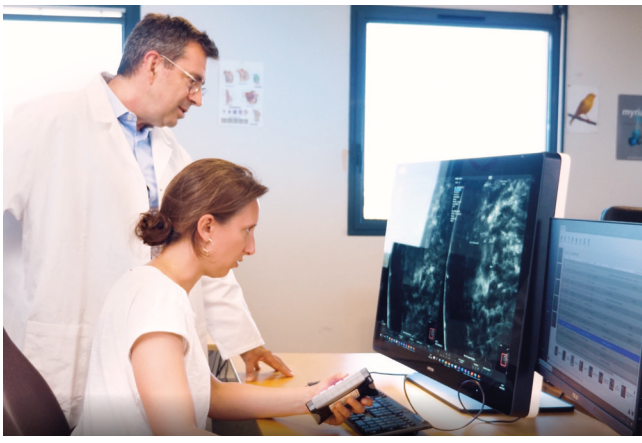

Une forte ambition d'accélération de croissance

En investissant en moyenne 29% de son revenu depuis 2017 dans l'innovation technologique, en créant une nouvelle ligne de produit en oncologie et en enrichissant ses solutions, **Intrasense poursuit une stratégie de croissance volontariste**.

En 2023, **Intrasense s'est associé à Guerbet**, leader mondial de l'imagerie médicale, qui devient ainsi son actionnaire de référence. Cette collaboration permettra à Intrasense d'accélérer la mise en œuvre de son plan de croissance, puisqu'elle offrira l'opportunité d'amplifier sa visibilité sur les marchés internationaux, et de **poursuivre son ambition de devenir un acteur de premier plan mondial du logiciel en imagerie médicale**.

Le mot du Directeur général

Madame, Monsieur,

Chers actionnaires,

Au nom du Conseil d'Administration, je suis heureux de partager avec vous ce rapport financier semestriel. Le groupe Intrasense poursuit sa trajectoire de croissance et de création de valeur avec le franchissement d'étapes majeures lors de ce premier semestre 2023.

Tout d'abord, je souligne un événement historique pour notre société : l'entrée au capital d'un actionnaire de référence à travers le groupe Guerbet. Le soutien financier et industriel de ce leader international de l'imagerie médicale sera un appui de la croissance d'Intrasense. Notre vision commune de l'imagerie médicale et la complémentarité de nos compétences permettent à cette alliance un positionnement fort sur les marchés. Les technologies d'intelligence artificielle de Guerbet, prochainement intégrées au portefeuille produit Intrasense, créeront une forte valeur clinique et commerciale. Durant les mois à venir, nous continuerons à travailler sur notre roadmap innovation commune, sur notre solution avancée en radiologie Myrian®, et notre nouvelle ligne de produit en oncologie. Nous amènerons rapidement de nouvelles solutions disruptives et différenciantes pour nos clients.

Ce premier semestre est également marqué, dans la continuité de notre stratégie, par une poursuite des investissements. Contrôlés et budgétés, ces investissements dédiés à l'innovation et à notre roadmap sont créateurs de valeur pour une forte croissance à moyen et long terme. Nous maintenons notre ambition de faire d'Intrasense un acteur mondial majeur dans son domaine.

Nous poursuivons notre croissance du chiffre d'affaires avec une augmentation de +14% par rapport au premier semestre 2022. Notre répartition géographique est équilibrée et nous développons de nouveaux territoires comme le Brésil ou encore l'Italie, à travers notre partenariat conclu en juillet dernier avec Ebit. Notre stratégie d'expansion géographique, en complément de notre stratégie d'innovation produit, s'exécute avec succès et nous permet de faire croitre sainement notre chiffre d'affaires et d'améliorer la stabilité du groupe.

Nous abordons une nouvelle phase pour Intrasense, et les mois à venir seront clés pour la mise sur le marché de nouvelles solutions et la croissance pérenne du groupe. Nos équipes sont engagées derrière ces objectifs, et c'est avec enthousiasme que nous poursuivons donc notre trajectoire et la mise en place d'une stratégie ambitieuse créatrice de valeur.

Merci pour votre support.

Cordialement,

Nicolas REYMOND
Directeur général d'Intrasense

GOUVERNANCE

Les membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'Intrasense est riche de profils fortement impliqués qui apportent des savoir-faire complémentaires et soutiennent le Groupe dans sa politique de création de valeur.

François Nicolas

Président du Conseil d'administration

Senior Vice-Président Recherche, Développement et Innovation et Chief Digital Officer du groupe Guerbet, François Nicolas a une forte expertise dans le développement et la commercialisation de solutions de santé en France et à l'international. Il a travaillé au développement des systèmes interventionnels à rayons X chez GE Healthcare puis en tant que vice-président des soins intégrés pour le diabète chez Sanofi. François rejoint Guerbet en 2017 pour diriger la création d'une division axée sur les solutions d'intelligence artificielle en radiologie.

Charlotte Bamière

Administratrice

Diplômée en droit des affaires et fiscalité, droit du commerce extérieur, arbitrage international et en administration des entreprises, Charlotte Bamière a plus de vingt ans d'expérience en droit des affaires. Débutant sa carrière aux Etats-Unis dans la finance de marché, elle s'est ensuite orientée dans la chimie fine, sous-traitant de l'industrie pharmaceutique. Elle a rejoint Guerbet en 2011, dont elle est devenue Directrice des Affaires Juridiques en 2016.

Jérôme Estampes

Administrateur

Diplômé d'Audencia Business School, Jérôme Estampes cumule une riche expérience en tant que directeur financier à l'international. Avec plus de vingt-cinq ans de carrière dans des groupes industriels, il a occupé des postes clés chez Technip, Alphacan, Crown Holdings, Pat McGrath Cosmetics et Coty, où il a exercé diverses responsabilités en contrôle financier, planification stratégique et intégration. Il a rejoint Guerbet en 2019 en qualité de directeur administratif et financier, consolidant ainsi son parcours professionnel.

GOUVERNANCE

Michèle Lesieur

Administratrice indépendante

Michèle Lesieur bénéficie de fortes expériences de direction d'entreprises dans l'industrie de la santé où elle a exercé au sein de grands groupes et d'ETI. Michèle a dirigé l'activité internationale d'imagerie médicale du groupe Philips pendant plusieurs années puis a présidé Philips France de 2011 à 2016. Elle est devenue, en 2016, Directrice Générale de Supersonic Imagine, société cotée d'imagerie médicale, et en a organisé la cession au groupe américain Hologic en 2019.

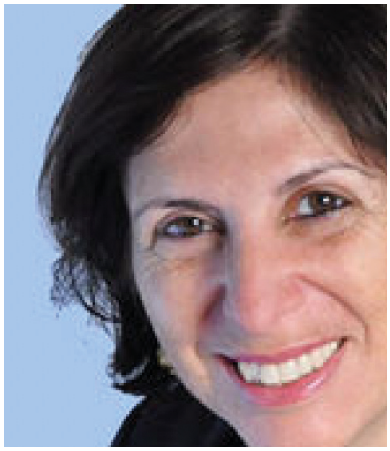

Anne Larpin

Administratrice indépendante

Dotée d'une forte culture financière, et avec une carrière de dirigeante en charge des finances et des risques au sein de groupes internationaux côtés, Anne Larpin a une large expérience sectorielle dans les domaines de la santé, des transports et de la logistique. Opérant la stratégie de transformation du groupe NEHS entre 2014 et 2019, elle bénéficie d'une forte connaissance des enjeux financiers et de stratégie du domaine digital de la radiologie. Anne est également membre de l'Autorité de Contrôle du secteur financer (ACPR) depuis mars 2020.

Patrice Rullier

Administrateur indépendant

Actuellement Directeur Général délégué d'Oberthur Cash Protection, leader français dans la conception et la fabrication de systèmes de sécurité intelligents, Patrice Rullier a une forte expérience dans les hautes technologies ainsi qu'à l'international. Son expérience au sein de différentes industries logicielles telles que le jeu vidéo ou encore le GPS, et plus de 7 années passées en Asie lui donnent un regard affuté sur différents sujets business, marketing et innovation.

COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Présidé par Anne Larpin

Le comité d'audit et des risques a été créé suivant la décision du Conseil d'administration du 11 février 2022.

COMITÉ DE NOMINATION ET DE RÉMUNÉRATION

Présidé par Michèle Lesieur

Créé en 2020, ce comité a pour rôle d'assurer la régulation des politiques de nomination et de rémunération ainsi que la politique de gestion des situations de conflits d'intérêts.

CHIFFRES CLÉS SEMESTRIELS

2 178K€

chiffre d'affaires réalisé au 30 juin 2023

+14%

variation par rapport à l'exercice clos le 30 juin 2022

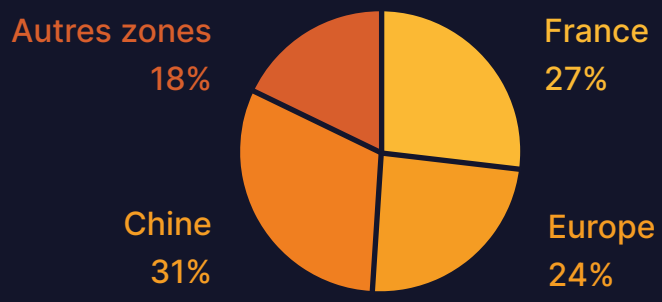

7 296K€

trésorerie nette au 30 juin 2023

-1 406K€

EBITDA au 30 juin 2023

SOMMAIRE

Présentation des comptes

1 Comptes consolidés établis en normes IFRS

2 Déclaration du responsable financier sur l'information financière semestrielle

3 Rapports des commissaires aux comptes

Comptes consolidés établis en normes IFRS

1

RAPPORT D'ACTIVITE

COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2023

Croissance de l'activité

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe réalisé du 1er janvier au 30 juin, déterminé selon la norme IFRS 15, est présenté ci-après avec un détail par zone géographique et par activité. Il s'établit à 2,2 M€ au 30 juin 2023, en hausse de 14,3 % par rapport au 30 juin 2022.

Cette croissance provient principalement de la zone Europe, avec une reprise de l'activité en Europe de l'Est, alors qu'au premier semestre 2022, la crise géopolitique en Ukraine avait entrainé un gel des activités.

La Chine apporte une belle performance, avec une croissance plus importante que le marché. Malgré un territoire complexe à aborder, une augmentation du chiffre est observée par rapport à la même période en 2022, en raison notamment de la levée des restrictions Covid-19.

La France montre un recul de l'activité, au sein d'un marché mature et très concurrentiel. Ce recul est attribué à des défis internes liés au recrutement, ainsi qu'à des contraintes externes liées aux délais requis pour obtenir la certification des solutions conformément au nouveau règlement européen sur les Dispositifs Médicaux (MDR). En parallèle, l'équipe commerciale France se renforce et est réorganisée, afin de mieux adresser les nouveaux marchés et de satisfaire les clients existants.

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique :

En K€	30/06/23	% CA	30/06/22	% CA	*Variation*	*Variation %*
France	582	26,7%	778	40,8%	*(196)*	*-25,2%*
Europe	517	23,7%	135	7,1%	*382*	*283,0%*
Chine	674	30,9%	598	31,4%	*76*	*12,7%*
Reste du monde	405	18,6%	395	20,7%	*10*	*2,5%*
Chiffre d'affaires Groupe consolidé	**2 178**	**100,0%**	**1 905**	**100,0%**	***273***	***14,3%***

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé par activité :

En K€	30/06/23	% CA	30/06/22	% CA	*Variation*	*Variation %*
Licences	1 871	85,9%	1 545	81,1%	*326*	*21,1%*
Maintenance	233	10,7%	252	13,2%	*(19)*	*-7,7%*
Autres prestations de services	75	3,4%	108	5,7%	*(33)*	*-30,7%*
Chiffre d'affaires Groupe consolidé	**2 178**	**100,0%**	**1 905**	**100,0%**	***273***	***14,3%***

Frais de développement

PRODUCTION IMMOBILISÉE	30/06/23	30/06/22	*Variation*
Achats non stockés	2	0	*2*
Sous-traitance	0	4	*-4*
Personnel extérieur	178	168	*9*
Honoraires	102	144	*-42*
Salaires et traitements	575	407	*168*
Charges sociales	276	166	*110*
Total	**1 133**	**889**	**244**
- Crédit Impôt Recherche	-431	-219	*-212*
Total activé en consolidation	**702**	**670**	**31**

Les frais de développement « activés » comptablement au cours du premier semestre sont de 702 k€, traduisant la stratégie d'investissement du groupe dans le développement de ses lignes de produits (actuelle et futures).

Perspectives et guidance 2023

Le second semestre 2023 devra confirmer une croissance par rapport à 2022 et ainsi poursuivre la stratégie volontariste du groupe afin de devenir un acteur de premier plan du logiciel en imagerie médicale.

Le groupe a étendu sa présence au Brésil grâce au partenariat avec MV PACS, et poursuit la stratégie d'investissement en explorant de nouveaux marchés, tel que l'Italie, où un partenariat avec EBIT a récemment été signé. Des efforts de développement qui vont se poursuivre et s'intensifier, afin de maintenir le rythme de croissance. La réorganisation de la force de vente directe en France vise à rétablir une croissance du groupe sur son marché domestique. Sur la zone chinoise, les autorités locales ont actuellement suspendu un grand nombre d'appels d'offres dans le cadre de la politique anti-corruption du gouvernement. Le groupe Intrasense est impacté par la suspension temporaire de ces appels d'offres, et a donc réorganisé ses équipes et sa stratégie en conséquence.

Au cours du second semestre de cette année, le groupe continuera à travailler activement sur la mise en place de la nouvelle version de la plateforme Myrian®, qui comportera de nouvelles fonctionnalités, et sur la sortie prochaine de sa solution dédiée à l'oncologie.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE

Les lecteurs sont invités à se référer au rapport financier annuel 2022. Il est consultable directement sur notre site internet. (https://www.Intrasense.fr).

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30 JUIN 2023

Le Conseil d'administration du 15 septembre 2023 a autorisé la publication des comptes consolidés semestriels résumés d'Intrasense pour la période du 1er janvier au 30 juin 2023.

Les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2023 se lisent en complément des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils figurent dans le rapport financier annuel 2022.

Intrasense SA (« la Société ») est une société anonyme à conseil d'administration créée en 2004 et domiciliée en France.

Chiffres clés :

En K€	30/06/23	30/06/22
Chiffre d'affaires	2 178	1 905
EBITDA (1)	(1 406)	(991)
Résultat opérationnel	(1 639)	(1 923)
Résultat net	(1 717)	(1 939)
Résultat net par action	(3,33)	(6,19)
Capitaux propres	9 106	2 012
Trésorerie	7 296	1 412
Endettement financier net (2)	(5 346)	650

(1) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant auquel sont réintégrées les dotations nettes aux amortissements et aux provisions.
(2) L'endettement financier net est obtenu par la somme des dettes financières courantes et non courantes diminuée de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

1. ETATS DE SYNTHESE

1.1 BILAN CONSOLIDE

Actif en K€ (valeurs nettes)	Note	30/06/23	31/12/22
Immobilisations Incorporelles	1	2 624	2 207
Immobilisations Corporelles	1	193	116
Droits d'utilisation d'actifs corporels au titre de contrats de location	1	550	579
Autres actifs financiers		100	100
Actifs non courants		**3 467**	**3 002**
Clients et comptes rattachés		1 116	1 018
Autres actifs courants		1 384	1 077
Trésorerie et équivalent de trésorerie		7 296	1 412
Actifs courants		**9 796**	**3 508**
Total Actif		**13 263**	**6 509**

Passif en K€ (valeurs nettes)	Note	30/06/2023	31/12/2022
Capital social	2	2 591	1 566
Réserves		8 232	3 866
Résultat de l'exercice		(1 717)	(3 420)
Capitaux propres		**9 106**	**2 012**
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	4	1 236	1 428
Provisions à long terme	3	134	261
Autres passifs non courants		17	0
Passifs non courants		**1 387**	**1 689**
Fournisseurs et comptes rattachés		533	735
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	4	714	634
Autres passifs courants		1 523	1 439
Passifs courants		**2 770**	**2 808**
Total des passifs courants et non courants		**4 157**	**4 497**
Total Passif		**13 263**	**6 509**

1.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En K€	30/06/23	30/06/22
Chiffre d'affaires	**2 178**	**1 905**
Achats consommés	(287)	(191)
Charges de personnel	(2 138)	(1 827)
Charges externes	(952)	(843)
Impôts et taxes	(59)	(41)
Autres produits et charges d'exploitation	(148)	6
Résultat opérationnel avant dotations et dépréciations	**(1 406)**	**(991)**
Dotation aux amortissements	(390)	(317)
Dotations et reprises aux provisions	170	(614)
Résultat opérationnel courant	**(1 626)**	**(1 923)**
Autres produits et charges opérationnels	(14)	-
Résultat opérationnel	**(1 639)**	**(1 923)**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1	2
Coût de l'endettement financier brut	(24)	(34)
Coût de l'endettement financier net	**(23)**	**(33)**
Autres produits et charges financiers	(55)	16
Résultat financier net	**(78)**	**(16)**
Résultat avant impôt	**(1 717)**	**(1 939)**
Charge d'impôt		
Résultat net consolidé de la période	**(1 717)**	**(1 939)**
Part du groupe	**(1 717)**	**(1 939)**
Résultat net par action de 0,05 € de nominal (en centimes d'euros)	*(3,33)*	*(6,19)*
Résultat net par action de 0,05 € de nominal (en centimes d'euros)	*(3,33)*	*(6,19)*

1.3 COMPTE DE RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

En K€	30/06/23	30/06/22
Résultat net consolidé de la période	**(1 717)**	**(1 939)**
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – variation nette de juste valeur	9	-
Réévaluations du passif (de l'actif) au titre des régimes à prestations définies	-	4
Autres éléments non recyclables du résultat global	**9**	**4**
Variations des écarts de conversion	21	11
Autres éléments recyclables du résultat global	**21**	**11**
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt	**29**	**15**
Résultat global	**(1 688)**	**(1 924)**
Part du groupe	**(1 688)**	**(1 924)**

1.4 ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En K€	Capital	Réserves	Réserves de conversion	Réserves d'écarts sur les régimes à prestations définies	Réserves de juste valeur	Résultats non distribués	Situation nette Groupe
Capitaux propres 31 décembre 2021	**1 566**	**4 378**	**257**	**(11)**	**-**	**(1 203)**	**4 987**
Correction des A nouveaux		2					2
Capitaux propres corrigés 31 décembre 2021	**1 566**	**4 380**	**257**	**(11)**	**-**	**(1 203)**	**4 989**
Résultat net N-1						(1 939)	(1 939)
Réévaluations du passif (de l'actif) au titre des régimes à prestations définies				4			4
Variation des écarts de conversion		261	(250)				11
Résultat global de la période (retraité)		**261**	**(250)**	**4**		**(1 939)**	**(1 924)**
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres							
Affectation en réserves		(1 203)				1 203	
Opérations sur titres auto-détenus		(19)					(19)
Autres variations							
Capitaux propres 30 juin 2022	**1 566**	**3 419**	**7**	**(7)**	**-**	**(1 939)**	**3 046**

En K€	Capital	Réserves	Réserves de conversion	Réserves d'écarts sur les régimes à prestations définies	Réserves de juste valeur	Résultats non distribués	Situation nette Groupe
Capitaux propres 31 décembre 2021	**1 566**	**4 378**	**257**	**(11)**	**-**	**(1 203)**	**4 987**
Résultat net N-1						(3 420)	(3 420)
Réévaluations du passif (de l'actif) au titre des régimes à prestations définies				14			14
Variation des écarts de conversion			10				10
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – variation nette de juste valeur					20		20
Résultat global de la période (retraité)			**10**	**14**	**20**	**(3 420)**	**(3 375)**
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres						400	400
Affectation en réserves		(1 203)				1 203	
Opérations sur titres auto-détenus							
Autres variations							
Capitaux propres 31 décembre 2022	**1 566**	**3 175**	**267**	**3**	**20**	**(3 020)**	**2 012**
Résultat net N						(1 717)	(1 717)
Variation des écarts de conversion			21				21
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – variation nette de juste valeur					9		9
Résultat global de la période (retraité)			**21**		**9**	**(1 717)**	**(1 688)**
Variation de capital	1 025	7 659					8 684
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres		(27)				124	98
Affectation en réserves		(3 020)				3 020	
Capitaux propres 30 juin 2023	**2 591**	**7 788**	**288**	**3**	**29**	**(1 593)**	**9 106**

1.5 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En K€	30/06/23 (6 mois)	30/06/22 (6 mois)
Résultat net consolidé	**(1 717)**	**(1 939)**
Dotations nettes aux amortissements et provisions	221	930
Charges sur Actions gratuites	127	95
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	(5)	(4)
Autres produits et charges calculés	11	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	**(1 363)**	**(918)**
Coût de l'endettement financier net	23	33
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	**(1 340)**	**(885)**
(Augmentation)/diminution des stocks	-	-
(Augmentation)/diminution du poste clients et comptes rattachés	(63)	(631)
Augmentation/(diminution) du poste fournisseurs et comptes rattachés	(201)	318
(Augmentation)/diminution des autres actifs	(306)	(302)
Augmentation/(diminution) des autres passifs	80	170
Variation du B.F.R. lié à l'activité	(491)	(445)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**(1 831)**	**(1 331)**
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(872)	(724)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**(872)**	**(724)**
Augmentation de capital	8 684	0
Souscriptions d'emprunts (leasing)	67	5
Remboursements d'emprunts	(172)	(79)
Intérêts financiers nets versés	(23)	(33)
Autres flux liés aux opérations de financement	0	(33)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**8 556**	**(140)**
Incidence des variations des cours des devises	30	11
Variations de la trésorerie nette	**5 884**	**(2 183)**
Trésorerie et équivalent de trésorerie d'ouverture	**1 412**	**4 763**
Trésorerie et équivalent de trésorerie de clôture	**7 296**	**2 580**

TRESORERIE	30/06/23 (6 mois)	30/06/22 (6 mois)
Comptes à terme	-	1 250
Disponibilités	7 296	1 330
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	**7 296**	**2 580**
Concours bancaires	-	-
TOTAL TRESORERIE PASSIVE	**-**	**-**
Total Trésorerie nette	**7 296**	**2 580**

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes comptables retenus pour l'établissement des états financiers consolidés résumés au 30 juin 2023 sont identiques à ceux utilisés dans les états financiers consolidés établis au 31 décembre 2022 (qui peuvent être consultés sur le site Internet du Groupe : www.Intrasense.fr).

Les comptes consolidés condensés intermédiaires doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés annuels de l'exercice 2022, à l'exception des normes, amendements et interprétations applicables pour la première fois au 1er janvier 2023.

Les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2023 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » qui permet de présenter une sélection de notes annexes.

2.1 Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1er janvier 2023

Le groupe Intrasense n'a pas été impacté par l'entrée en vigueur des amendements figurants dans le tableau ci-dessous et dont l'application est obligatoire au 1er janvier 2023.

Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
Modifications d'IFRS 17 –Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 –Information comparative	01/01/2023	01/01/2023
Modifications d'IAS 8 –Définition des estimations comptables	01/01/2023	01/01/2023
Modifications d'IAS 1 et du Practice Statement 2 – Informations à fournir sur les méthodes comptables	01/01/2023	01/01/2023
Modifications d'IAS 12 –Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction	01/01/2023	01/01/2023

2.2 Principales normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB d'application non obligatoire au 1er janvier 2023 au sein de l'Union Européenne

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, amendements et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2023.

Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
Modifications d'IAS 12 –Réforme fiscale internationale — Modèle de règles du Pilier 2(publié par l'IASB le 23 mai 2023)	23/05/2023	Non approuvée par l'UE

3.FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2023

- Crise en Ukraine :

Au cours du 1er semestre 2023, le Groupe a continué de réaliser une partie de son activité sur les zones impactées par la crise en Ukraine (notamment en Russie et Biélorussie) dans des proportions relativement équivalentes à celles réalisées en 2022. En témoigne le chiffre d'affaires réalisé sur ces zones : 328 k€ au cours des six premiers mois de l'année 2023 contre 508 k€ sur l'année 2022.

Il est par ailleurs rappelé que le Groupe avait anticipé cette situation, en décidant, dès le 2nd semestre 2021, d'accélérer ses efforts de développement commercial sur des zones où il n'était jusqu'alors pas implanté (Europe de l'Est et Brésil). Cette démarche s'est notamment traduite par la conclusion d'un important contrat de distribution avec la société brésilienne MV l'an dernier, et également cette année avec la société italienne EBIT visant à s'implanter de manière plus importante sur le marché européen.

- Impacts macroéconomiques : Inflation et hausse du coût de l'énergie :

Les impacts macroéconomiques sont identiques à ceux évoqués dans le rapport financier annuel 2022 (voir « rubrique faits marquants »).

- Entrée du groupe Guerbet au capital à hauteur de 39% par le biais d'une augmentation de capital réservée d'un montant total de 8,8M euros :

Préalablement au dépôt du projet d'offre publique d'achat volontaire initiée par Guerbet portant sur la totalité des actions de la Société (l' « Offre ») annoncé le 11 janvier 2023, le Conseil d'administration, sur le fondement de la délégation de compétence octroyée par l'assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 1er septembre 2022 dans sa 13ème résolution, a décidé, le 11 janvier 2023, de procéder à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Guerbet, société exerçant son activité dans le secteur médical et remplissant ainsi les critères définis dans la 13ème résolution de l'assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 1er septembre 2022.

À l'issue de l'augmentation de capital, Guerbet est devenu l'actionnaire de référence de la Société à hauteur de 39,0% du capital et de 38,7% des droits de vote, en souscrivant 20.000.000 actions nouvelles à un prix unitaire de 0,44 euro, représentant une prime de 34,15% par rapport au cours de clôture de l'action de la Société le 10 janvier 2023 (dernier jour de cotation avant l'annonce de l'augmentation de capital), et de 35,21% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes durant les quinze (15) jours de bourse précédant la date de fixation du prix de l'augmentation de capital.

Cette opération représente une levée de fonds d'un montant brut de 8.800.000 euros (prime d'émission incluse).

Après réalisation effective de l'augmentation de capital, le capital social de la Société s'élevait à 2.566.370,70 € divisé en 51.327.414 actions ordinaires de 0,05 euro de valeur nominale.

- Rachat et annulation de l'intégralité des bons de souscription d'actions (« BSA ») en circulation détenus par Negma :

Dans un souci de simplification du travail préparatoire de l'Offre et afin que l'Offre ne vise que les actions existantes de la Société, la Société a procédé en date du 19 janvier 2023 au rachat et à l'annulation des 1.041.666 BSA, initialement émis le 2 mai 2018 au bénéfice de Bracknor Fund Ltd dans le cadre du programme de financement en OCABSA annoncé par la Société le 13 janvier 2016, puis ultérieurement transférés par Bracknor Fund Ltd à Negma Group Ltd (« Negma »).
Ces BSA ont été rachetés sur la base de leur valeur déterminée selon la méthode Black & Scholes pour un prix total de 8.054 euros, et ont été immédiatement annulés par la Société.

Le prix de cession des BSA a été déterminé à des conditions cohérentes avec le prix offert pour chaque action Intrasense dans le cadre du projet d'Offre annoncé par le groupe Guerbet le 11 janvier 2023, à savoir 0,44 euro par action Intrasense.

Le rachat et l'annulation des BSA s'inscrivaient dans le cadre du dépôt par le groupe Guerbet de ce projet d'Offre, lequel ne visait donc que les actions Intrasense.

- Constatation de l'acquisition définitive et de l'émission des actions attribuées gratuitement dans le cadre du plan n°2021-01

Le Conseil d'administration de la Société a décidé, au cours de sa séance du 11 février 2022, de procéder à la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'un nombre maximum de 626.548 actions de la Société au profit des membres du comité de direction de la Société (le « Plan n° 2021-01 »).
Le Conseil d'administration a fixé la durée de la période d'acquisition des actions relatives au Plan n°2021-01 à un (1) an à compter de la décision d'attribution du Conseil d'administration, soit jusqu'au 10 février 2023 inclus, la période de conservation étant fixé à un (1) an à compter de la date d'acquisition soit jusqu'au 10 février 2024 inclus.

Dans ce cadre, le 11 février 2023, la Société a procédé à l'émission de 496.017 actions nouvelles au bénéfice des membres du comité de direction de la Société dans le cadre du Plan d'AGA n°2021-01, correspondant à une augmentation de capital social d'un montant de 24.800,85 euros, laquelle a été constatée par le Conseil d'administration de la Société le 20 février 2023.

A cette date, le capital social de la Société s'élevait à 2.591.171,55 € divisé en 51.823.431 actions ordinaires de 0,05 euro de valeur nominale.

- Dépôt par le groupe Guerbet d'un projet d'offre publique d'achat visant les actions de la Société :

Comme annoncé par la Société et le groupe Guerbet le 11 janvier 2023, Guerbet a déposé un projet d'Offre auprès de l'AMF sur la totalité des actions de la Société le 20 février 2023, sans volonté d'engager un retrait de la cote de la Société.

Guerbet détenait, à la date du dépôt du projet d'Offre auprès de l'AMF, directement et individuellement, 20.000.000 actions Intrasense, représentant, à sa connaissance, 38,59% du capital et 38,35% des droits de vote théoriques de la Société sur la base d'un nombre total de 51.823.431 actions représentant 52.156.898 droits de vote théoriques de la Société.

Guerbet s'était réservé la faculté, à compter du dépôt du projet d'Offre auprès de l'AMF, et jusqu'à l'ouverture de l'Offre, d'acquérir des actions Intrasense, et a ainsi acquis sur le marché au prix de l'Offre, soit 0,44 euro par action, 5.049.230 actions Intrasense représentant, à la date de la déclaration de conformité de l'Offre (le 4 avril 2023), 9,74% du capital et 9,68% des droits de vote théorique de la Société. À la suite de ces acquisitions réalisées depuis le dépôt du projet d'Offre, Guerbet détenait directement 25.049.230 actions de la Société, représentant 48,34% du capital et 48,03% des droits de vote théoriques de la Société.

L'Offre a porté sur la totalité des actions de la Société déjà émises et non détenues, directement ou indirectement, par Guerbet, à la date de la déclaration de conformité de l'Offre, à l'exclusion toutefois (i) des 47.000 actions auto-détenues par la Société (les « Actions Auto-Détenues ») et (ii) de celles des actions gratuites (les « Actions Gratuites ») qui étaient indisponibles car en cours d'acquisition conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce pour une période n'ayant pas expiré avant la date de clôture de l'Offre (ni le cas échéant, de l'Offre réouverte), soit un maximum de 26.727.201 actions.

L'Offre s'est ouverte du 6 avril 2023 jusqu'au 15 mai 2023 inclus. L'Offre donnait lieu, en cas de succès de l'Offre, à réouverture pendant dix (10) jours de négociation, soit du 22 mai 2023 au 2 juin 2023 inclus.

- Renforcement du portefeuille de la Société avec la signature d'un contrat avec la SATT Sud-Est, les équipes du Pôle Imagerie Médicale de l'Assistance Publique Hôpitaux de Marseille et Aix Marseille Université

Le 27 mars 2023, la Société a annoncé la signature d'un contrat de transfert de technologie avec la SATT Sud-Est dans le but de permettre à la Société l'acquisition d'algorithmes d'intelligence artificielle dédiés à la détection de nodules pulmonaires en radiologie. Ces algorithmes ont été développés par le Pôle Imagerie Médicale de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille (PIM/APHM), le Centre de Résonance Magnétique Biologique et Médicale (CRMBM) et l'Institut de Mathématiques de Marseille (I2M).
L'objectif pour la Société est, dans un premier temps, de valider cliniquement et réglementairement cet algorithme pour le cancer du poumon afin d'intégrer l'outil à sa solution dédiée à l'oncologie. Les radiologues bénéficieront alors d'un outil de détection des lésions nodulaires et micronodulaires. Les algorithmes intègreront dans un second temps la ligne de produits Myrian.

- Succès de l'Offre initiée par Guerbet visant les actions Intrasense

Avant l'ouverture de l'Offre, Guerbet détenait 25.049.230 actions de la Société, représentant 48,34% du capital et 48,03% des droits de vote de la Société.

Le 22 mai 2023, la Société a annoncé qu'à la suite de la clôture de l'Offre qui s'est déroulée du 6 avril 2023 au 15 mai 2023 inclus, 3.567.958 actions ont été apportées, permettant à Guerbet de détenir 28.617.188 actions Intrasense représentant 55,22% du capital et 54,87% des droits de vote de la Société.

Compte tenu du succès de l'Offre, l'Offre a été réouverte du 23 mai 2023 au 5 juin 2023 inclus (l' « Offre Réouverte »).

- Cooptation de François Nicolas en qualité d'administrateur et nomination en qualité de Président du Conseil d'administration

Conformément au protocole d'investissement signé le 11 janvier 2023 (le « Protocole d'Investissement ») entre Intrasense et Guerbet, le Conseil d'administration a, dans sa séance du 24 mai 2023, approuvé la cooptation d'un nouvel administrateur, François Nicolas, Senior Vice-Président Recherche, Développement et Innovation et Chief Digital Officer du groupe Guerbet, au sein du Conseil d'administration de la Société, en remplacement de Nicolas Reymond, démissionnaire de son mandat d'administrateur.

À cette occasion, Nicolas Reymond a été confirmé dans ses fonctions de Directeur Général du Groupe par le Conseil d'administration.

Par ailleurs, Michèle Lesieur a démissionné de son mandat de Présidente du Conseil d'administration occupé depuis 2020, son mandat d'administratrice indépendante d'Intrasense étant maintenu. François Nicolas a ainsi été nommé Président du Conseil d'administration d'Intrasense, en remplacement de Michèle Lesieur.

- Résultat de l'Offre visant les actions Intrasense : Intrasense rejoint le groupe Guerbet pour créer un acteur majeur de l'intelligence artificielle au service de l'imagerie médicale

Le 8 juin 2023, la Société a annoncé qu'à l'issue de la clôture de l'Offre Réouverte qui s'est déroulée du 23 mai 2023 au 5 juin 2023, 640.778 actions Intrasense supplémentaires ont été apportées, permettant à Guerbet de détenir 29.257.966 actions Intrasense représentant 56,46% du capital et au moins 56,10% des droits de vote de la Société.

Le règlement-livraison de l'Offre Réouverte est intervenu le 14 juin 2023.

Intrasense a ainsi rejoint le groupe Guerbet en tant que structure autonome, afin d'accélérer sa stratégie d'intégration et de commercialisation de technologies d'intelligence artificielle provenant de tiers, dont les algorithmes développés par Guerbet pour la détection des lésions hépatiques, des cancers de la prostate, du pancréas et des lésions osseuses. Ensemble, Guerbet et Intrasense ont pour objectif de se positionner comme acteur majeur de l'intelligence artificielle appliquée à l'imagerie médicale en oncologie.

Une première conférence de presse s'est tenue le 21 juin 2023, à l'occasion de laquelle les enjeux d'intelligence artificielle dans l'imagerie médicale ont été approfondis au travers de regards croisés de médecins radiologues et de responsables réglementaires et industriels, en présence notamment de Nicolas Reymond et de François Nicolas.

- Intrasense et Guerbet signent un accord de licence et d'intégration d'intelligence artificielle en imagerie médicale et oncologique

Le 19 juin 2023, la Société a annoncé la signature d'un accord de licence non exclusif avec Guerbet pour intégrer et commercialiser les algorithmes d'intelligence artificielle de Guerbet au sein des plateformes logicielles Intrasense.

Cet accord de licence non exclusif fait suite à l'accord de collaboration mis en place en octobre 2022 qui avait permis de valider la faisabilité technique de ces intégrations technologiques. L'objectif

poursuivi est de capitaliser sur les expertises complémentaires d'Intrasense et de Guerbet en logiciels d'imagerie médicale et en intelligence artificielle.

Cet accord intervient dans la continuité de la stratégie d'Intrasense d'enrichir son portefeuille de produits avec des algorithmes d'intelligence artificielle développés par la Société elle-même ou par différents partenaires, d'accélérer sa dynamique de croissance et ainsi renforcer l'offre à forte valeur ajoutée d'Intrasense.

- Intrasense adopte une nouvelle gouvernance

L'assemblée générale des actionnaires du 30 juin 2023 (l' « Assemblée Générale ») a décidé, sur proposition du Conseil d'administration, de nommer Charlotte Bamière et Jérôme Estampes, collaborateurs de Guerbet, en qualité d'administrateurs de la Société pour une durée de six ans.

L'Assemblée Générale a également approuvé la ratification de la nomination de François Nicolas en qualité d'administrateur ainsi que le renouvellement de son mandat, et celui de Michèle Lesieur et Anne Larpin pour une durée de six ans.

Depuis le 30 juin 2023, et conformément à ce qui avait été prévu par le Protocole d'Investissement, le Conseil d'administration est composé de François Nicolas (Président du Conseil d'administration, dont la nomination a été proposée par Guerbet), Charlotte Bamière (dont la nomination a été proposée par Guerbet), Jérôme Estampes (dont la nomination a été proposée par Guerbet), Michèle Lesieur (administratrice indépendante), Anne Larpin (administratrice indépendante) et Patrice Rullier (administrateur indépendant).

Par ailleurs, le Conseil d'administration s'est réuni postérieurement à l'Assemblée Générale afin de procéder à la modification de la composition des comités.

Le comité d'audit et des risques est désormais composé d'Anne Larpin (Présidente), Charlotte Bamière, Michèle Lesieur et Jérôme Estampes.

Le comité des nominations et des rémunérations est désormais composé de Michèle Lesieur (Présidente), François Nicolas et Patrice Rullier.

4.NOTES DESCRIPTIVES (EN K€)

NOTE 1 Immobilisations incorporelles et corporelles

	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Immobilisations incorporelles brutes	11 193	10 491	702
Amortissements	(8 568)	(8 284)	(284)
Immobilisations incorporelles nettes	**2 625**	**2 207**	**417**
Immobilisations corporelles brutes	1 604	1 512	92
Amortissements	(861)	(818)	(43)
Immobilisations corporelles nettes*	**743**	**694**	**48**
*dont IFRS 16 (valeurs nettes)	550	579	(29)

L'augmentation de 417 K€ du poste Immobilisations corporelles est principalement liée à des investissements en R&D sur les deux lignes de produit du Groupe.

L'augmentation de 48 K€ du poste Immobilisations corporelles est due à des investissements en systèmes d'information dans le cadre des développements R&D.

NOTE 2 Capital

Au 31 décembre 2022, le capital de la société mère était constitué de 31 327 414 actions de 0,05 € de nominal.

Le total des actions de la société Intrasense a évolué au cours du premier semestre 2023 et s'établit, suite aux augmentations de capital par incorporation d' actions nouvelles, à 51 823 431 (voir rubrique sur les faits marquants du 1er semestre du présent rapport).

Le Groupe détient 47 789 actions propres au 30 juin 2023.

NOTE 3 Provisions

Variations 2023	Ouverture	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Autres variations	Clôture
Courantes	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Non courantes	**261**	**36**	**(142)**	**(22)**	**1**	**134**
Provision pour garantie	22	29	-	(22)	-	29
Provisions liées au personnel	75	-	-	-	-	75
Autres provisions	142	2	(142)	-	-	2
Avantages différés du personnel	22	6	-	-	1	28
Total	**261**	**36**	**(142)**	**(22)**	**1**	**134**

Au cours du premier semestre, le Groupe a procédé aux remboursements de deux avances, Hypmed et ANR, à hauteur de 142 K€, entrainant la reprise des provisions afférentes.

NOTE 4 Emprunts

	30/06/2023	31/12/2022
Dettes courantes dont	**714**	**634**
Dettes de location - IFRS 16	140	124
Emprunts	260	169
Autres Emprunts	314	341
Dettes non courantes dont	**1 236**	**1 428**
Dettes de location - IFRS 16	429	462
Emprunts	806	966
Autres Emprunts	-	-
Total des dettes financières	**1 950**	**2 063**

Le Groupe n'a contracté aucun emprunt au cours du premier semestre 2023, en dehors de renouvellements de location IFRS 16. Les variations correspondent donc principalement à des remboursements.

NOTE 5 Informations relatives aux parties liées

5.1 Transactions avec les entreprises liées

Toutes les sociétés significatives du Groupe sont consolidées par intégration globale à 100 %. Les transactions entre ces sociétés sont éliminées.

5.2 Rémunération des organes de direction

Au titre du premier semestre 2023, il a été attribué à Monsieur Nicolas Reymond, au titre de ses fonctions de Directeur Général, les rémunérations et avantages suivants :

	30/06/2023
Avantages à court terme	**147**
Part fixe des rémunérations brutes totales	75
Part variable des rémunérations	70
Avantage en nature	2
Avantages postérieurs à l'emploi	**10**
Autres avantages*	5
Provision pour indemnités de départ en retraite	6
Autres avantages à long terme	**-**
Les indemnités de fin de contrat de travail	**-**
Paiements en actions	**51**
Total	**207**

*Assurance pour perte d'emploi des dirigeants d'entreprise

Monsieur Nicolas Reymond a bénéficié en outre, au même titre que les salariés, du régime de retraite et prévoyance complémentaire.
Les membres du Conseil d'administration ont perçu 17,5 k€ au cours du premier semestre 2023, représentant la rémunération des administrateurs au titre du solde de l'exercice 2022.

NOTE 6 Événements postérieurs à la date d'arrêté des comptes

- Intrasense signe un contrat stratégique avec Ebit pour la commercialisation de ses solutions en Italie

Le 11 juillet 2023, la Société a annoncé la signature d'un contrat de partenariat stratégique avec Ebit, société du groupe italien Esaote, spécialisée dans le développement de solutions logicielles pour l'imagerie diagnostique, visant à commercialiser les solutions d'Intrasense en Italie.

Ebit est un acteur reconnu de son marché en Italie qui commercialise des systèmes informatiques de santé RIS/CVIS/PACS complets intégrant des aides au diagnostic et facilitant la gestion du flux de travail des services de radiologie et de cardiologie diagnostic

Intrasense poursuit ainsi sa stratégie de déploiement à l'international, dans l'objectif de proposer au marché italien, 4ème marché d'Europe des dispositifs médicaux, la solution de visualisation avancée Myrian, en complément de la large gamme de produits déjà commercialisée par Ebit.

Ce partenariat permettra à Intrasense de capitaliser sur les fonctionnalités novatrices et l'expertise reconnue de ses applications cliniques, afin de répondre à la demande croissante de cette nouvelle géographie.

- Constatation de l'acquisition définitive et de l'émission des actions attribuées gratuitement dans le cadre du plan n°2021-02

Le Conseil d'administration de la Société a décidé, au cours de sa séance du 11 février 2022, de procéder à la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'un nombre maximum de 626.548 actions de la Société au profit des membres du comité de direction de la Société (le « Plan n° 2021-02 »).

Le Conseil d'administration a fixé la durée de la période d'acquisition des actions relatives au Plan n°2021-02 à dix-huit (18) mois à compter de la décision d'attribution du Conseil d'administration, soit jusqu'au 10 août 2023 inclus, la période de conservation étant fixé à six (6) mois à compter de la date d'acquisition soit jusqu'au 10 février 2024 inclus.

Dans le cadre du Plan n°2021-02, l'acquisition définitive des actions était subordonnée à une condition de présence au sein de la Société et à la réalisation d'une condition de performance qui consistait en l'atteinte de deux (2) critères de performance (les « Critères de Performance ») détaillés au §6.4.4. des annexes aux états financiers annuels consolidés figurant dans le rapport financier annuel 2022.

Conformément au Plan n°2021-02, compte tenu du changement de contrôle de la Société au profit de Guerbet au cours de la période d'acquisition (*i.e.* au jour de la réalisation de l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée à Guerbet en date du 11 janvier 2023) et la période d'acquisition étant arrivée à son terme le 11 août 2023, le Conseil d'administration a, dans sa séance du 15 septembre 2023, constaté la réalisation de la condition de présence et des Critères de Performance pour les bénéficiaires du Plan n°2021-02.

Dans ce cadre, le 11 août 2023, la Société a procédé à l'émission de 438.584 actions nouvelles au bénéfice des membres du comité de direction de la Société dans le cadre du Plan d'AGA n°2021-02, correspondant à une augmentation de capital social d'un montant de 21.929,20 euros, laquelle a été constatée par le Conseil d'administration le 15 septembre 2023.

À cette date, le capital social de la Société s'élève à 2.613.100,75 € divisé en 52.262.015 actions ordinaires de 0,05 euro de valeur nominale.

Déclaration du responsable financier sur l’information financière semestrielle

2

Attestation de la personne responsable

(ART. 222-4 3° DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF)

« J'atteste, qu'à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidences sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.»

Fait à Montpellier, le 15 septembre 2023

Nicolas Reymond
Directeur Général

Rapport des commissaires aux comptes

3

KPMG SA
251 Rue Euclide
Parc Eureka
34900 Montpellier

INTRASENSE SA

1231 avenue du Mondial 98 - 34000 MONTPELLIER

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2023

Période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023

Aux Actionnaires de la société INTRASENSE SA,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société INTRASENSE SA, relatifs à la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Montpellier, le 19 septembre 2023

KPMG SA

Nicolas BLASQUEZ

Associé